LA **COMMISSION D'AUDIT** ET DE PRÉPARATION DES COMPTES

L'Unédic a mis en place en juin 2013 une Commission d'audit et de préparation des comptes, en application de l'accord de modernisation du paritarisme du 17 février 2012.

MISSIONS

La Commission d'audit et de préparation des comptes prépare pour le Bureau et le Conseil d'administration l'examen des comptes de l'Unédic, du dispositif de gestion des risques, du contrôle interne et de l'audit interne.

À ce titre, les missions de cette commission sont les suivantes :

- examiner les comptes annuels,
- assurer le suivi et l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et des gestions des risques,
- entendre les commissaires aux comptes sur les conclusions de leurs travaux et préparer le cadre d'intervention de l'audit externe prévu lors de chaque renouvellement des mandats au Conseil d'administration.

MEMBRES DE LA COMMISSION D'AUDIT **2026-2027**

La commission est composée de 4 membres du Bureau et de 2 personnes qualifiées n'appartenant pas au Conseil d'administration.

- M. Martial de Villepin, CFTC (Collège salariés)
- Mme. France Henry-Labordère, Medef (Collège employeurs)
- M. Bertrand Mahé, CFE-CGC (Collège salariés)
- Mme. Marie-Karine Tibi, Les Entrepreneurs (Collège employeurs)
- Mme. Anne-Hélène Monselatto (personnalité qualifiée)
- M. Nicolas Vandevyver (personnalité qualifiée)

Mme. Marie-Karine Tibi est présidente de la commission d'audit et de préparation des comptes.